



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

COMMUNES DE TARNOS - BOUCAU - SAINT MARTIN DE SEIGNANX - ONDRES

Comité Syndical du 20 décembre 2016 OJ n°2 : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

PREAMBULE

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et de la loi n° 2015-991 du 07 août 2015, le présent document présente :

- le contexte budgétaire,
- les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes du SIAEP (fonctionnement et investissement),
- la structure et l'encours de la dette contractée et prévue,
- les informations sur le personnel et la durée effective du travail,
- les évolutions prévisionnelles de l'épargne brute et de l'épargne nette du syndicat

NB : Il est rappelé que le budget du SIAEP est arrêté hors taxes.

I) CONTEXTE BUDGETAIRE

Le budget 2017 du SIAEP s'appuie principalement sur les éléments de contexte suivants :

- programme de renouvellement des réseaux (détaillé ci-dessous)
- schéma directeur 2016 : intégration des opérations prioritaires en investissement
- mise en œuvre de la loi NOTRe du 07 août 2015

En 2014, l'élaboration de la stratégie d'investissement du SIAEP pour les 10 années à venir a défini les objectifs de renouvellement des ouvrages syndicaux suivants :

- Montant d'investissement Renouvellement: 600 000 €/an
- Taux de renouvellement : 1,29 % (soit environ 4 km par an)

Le plan de financement de ce programme repose sur 3 axes :

- Utilisation des réserves financières
- Augmentation du prix de l'eau de 3 % par an
- Emprunt de 380 000 €/an

Le suivi financier et technique doit permettre de valider annuellement les modalités de financement à activer.

Le bilan 2015 -2016 est le suivant :

Exercice	Montant HT	Longueur renouvellement	Financement
2015	397 629,93 €	5,3 km	Réserve financière : 285 000 € Prix de l'eau : + 1,73 % Emprunt : 0 € au 25/11/2015
2016	391 055,00 €	2,6 km	Réserve financière : 0 € (prévisionnel 2016) Prix de l'eau : + 0,02 % Emprunt : 380 000 €

II) PREVISION BUDGET 2017

Le bilan détaillé des orientations budgétaires proposées pour 2017 ainsi que le prévisionnel des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement 2016 sont présentés en annexe I.

II-1) Bilan des dépenses 2017

II-1-a) Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement 2017 évaluées à 3 861 646 € (+ 2,7 % par rapport au prévisionnel de dépenses réelles 2016) comprennent :

- les charges de personnel : 447 430 € (+ 9,3 % par rapport au prévisionnel 2016)
Les données relatives au personnel sont détaillées au paragraphe IV
- les charges d'exploitation : 661 247 € (- 0,7 % par rapport au prévisionnel 2016)
- l'achat d'eau : 558 194 (+ 1,5 % par rapport au prévisionnel 2016)
- les charges d'emprunt (+ 18 % par rapport au prévisionnel 2016)
Les données relatives à la dette du SIAEP sont détaillées au paragraphe III
- les autres charges (amortissements, reversements assainissement et agence de l'eau,...)

II-1-b) Investissement :

Les dépenses réelles d'investissement 2017 évaluées à 1 758 546 € (+86 % par rapport au prévisionnel de dépenses réelles 2016) comprennent :

- le remboursement de l'emprunt : 140 597 € (+ 54 % par rapport au prévisionnel de dépenses réelles 2016)
Les données relatives à la dette du SIAEP sont détaillées au paragraphe III
- la dotation pour prise en charge des reports de travaux : 140 000 €
- la réalisation d'études et prestations : 123 000 € dont 100 000 € pour la cartographie des branchements d'eau
- la prévision de nouveaux travaux : 1 290 000 € (523 050 € prévus en réalisation 2016) dont :
 - o 330 000 € en prévision de changement d'agence technique
 - o 50 000 € pour lancement des études sur le renforcement des réserves de Saint Martin de Seignanx
 - o 300 000 € pour les travaux de dévoiement ASF (financement par les ASF en intégralité)
 - o 600 000 € pour les travaux de renouvellement (conformément au plan de renouvellement)

NB : la liste détaillée des travaux 2017 sera proposée au comité syndical lors du vote du budget.

II-1-c) Bilan dépenses 2017 :

Les charges 2017 du SIAEP sont donc estimées comme suit (détail en annexe I) :

- - Total dépenses de fonctionnement : 3 861 646 €
- - Total dépenses d'investissement y compris reports et nouveaux travaux 2017: 1 758 546 €

Soit un total de dépenses de **5 620 192 €**

II-2) Bilan des recettes 2017

II-2-a) Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement 2017 proviennent de :

- la facturation de l'eau potable aux tarifs fixés par le SIAEP (voir paragraphe II-3)
- le recouvrement de l'assainissement pour les communes de Saint Martin de Seignanx et Boucau et des taxes de l'Agence de l'Eau.
- produits divers (prestation facturation, amortissement...)

II-2-b) Investissement :

Les prévisions de recettes d'investissement 2017 proviennent de :

- l'amortissement : 362 008 € (+ 3,4 % par rapport au prévisionnel de recettes réelles 2016)
- subventions : 360 000 € des ASF pour le financement des travaux de dévoiement des réseaux
- l'emprunt : 380 000 €
- L'intégration anticipée du résultat prévisionnel de l'exercice 2016 : 1 868 786 € (voir paragraphe II-4).

II-2-c) Bilan recettes 2017 :

Les recettes prévisionnelles sont de (détail en annexe I) :

- Total recettes de fonctionnement hors facturation de l'eau (part distribution) : 1 969 949 €
- Total recettes d'investissement (hors reprise anticipée du résultat 2016) : 1 102 008 €

Soit un total de recettes de **3 071 957,33 €** hors recette de facturation et reprise de résultat antérieur).

II-3) Equilibre dépenses/recettes 2017

L'analyse du bilan dépenses/recettes fait apparaître un **besoin en financement de 2 548 235 €** pour couvrir les charges du service en fonctionnement et en investissement.

Ces recettes supplémentaires sont générées par :

- les recettes de facturation
- l'intégration anticipée du résultat 2016 (couvrant au minimum le report des travaux de 2016 soit 140 000 €)

Au regard du contexte budgétaire et notamment du suivi financier du plan de renouvellement, il est proposé :

- le maintien du tarif social (*exonération de la part fixe pour les abonnés titulaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)*)
- le maintien du prix de l'eau potable (facture 120 m³) hors redevances agence de l'eau (le document Prix de l'eau 2017, joint à l'OJ n°3 du comité syndical du 20 décembre 2016, détaille les modalités de détermination des tarifs 2017 du service de distribution de l'eau potable) : recette évaluée à 1 891 698 €
- la mobilisation des réserves financières à hauteur de 657 000 € après intégration du résultat 2016.

Les recettes ainsi générées sont évaluées à 2 548 698 €.

II-4) Prévision compte administratif 2016

Une évaluation du compte administratif est présentée en annexe I pour information.

Il est évalué, pour 2016, un excédent de fonctionnement de 1 744 222 € et un excédent d'investissement de 124 564,31 € soit un excédent global de clôture 2016 de 1 868 786,82 €.

Il servira tout d'abord à couvrir les reports de travaux (140 000 €) puis à financer une partie des travaux de renouvellement

Au niveau des documents d'orientations budgétaires, ce résultat prévisionnel est intégré en emprunt.

III) STRUCTURE DE LA DETTE

L'encours de la dette au 01/01/2017 sera de 988 266 €.

Cet encours est constitué de 4 contrats à taux fixe répartis entre 3 établissements bancaires : le crédit agricole d'aquitaine, le crédit local de France et le crédit mutuel Sud Landes.

En 2016, le SIAEP a contracté un emprunt de 380 000 € sur 10 ans avec un taux fixe de 1,44 % et a remboursé 90 880,09 € de capital.

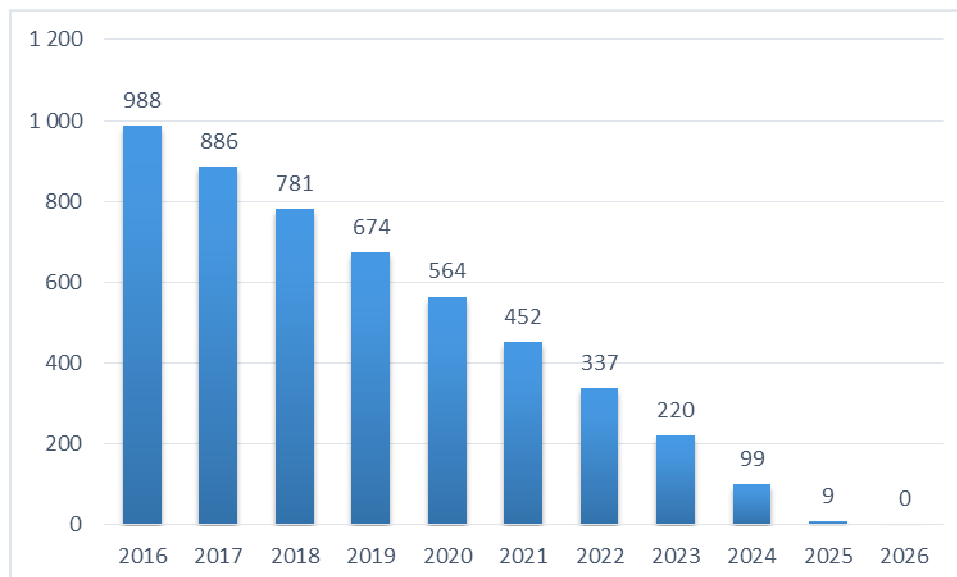


TABLEAU D'EXTINCTION DE LA DETTE (en milliers d'euros)

En 2017, le SIAEP envisage un emprunt de 380 000 € pour apporter un financement complémentaire aux investissements liés :

- à un changement d'agence technique
- aux travaux de renouvellement des réseaux

L'évaluation des charges 2017 intègre les prévisions de remboursement des intérêt et du capital en cas de mobilisation de cet emprunt (échéances trimestrielles).

IV) PERSONNEL ET MASSE SALARIALE

Au 01/01/2017, 8 personnes seront employés au SIAEP en CDI à temps plein :

- 1 cadre de la fonction public territoriale
- 7 agents en CDI de droit privé (relevant du Code du Travail)

Le temps de travail effectif annuel est de 1 607 heures sur la base de 35 h hebdomadaire.

IV-1) Structure des effectifs

Au 01/01/2017, les effectifs seront répartis comme suit :

- 1 directrice des services
- 1 directeur d'exploitation
- 2 assistantes de direction
- 3 agents de réseau
- 1 agent d'accueil

NB : La Ville de Tarnos, par conventionnement, met à disposition du SIAEP du personnel notamment pour la gestion comptable et la paie.

Fait marquant 2016 : l'agent d'accueil mis à disposition par le GEIQ a obtenu son titre professionnel et a été recruté par le SIAEP en juin 2016, à l'issu de son contrat de professionnalisation.

Prévision 2017 : une nouvelle mise à disposition par le GEIQ d'un agent technique en contrat de professionnalisation est envisagée pour renforcer les équipes chargées de la gestion des travaux neufs.

IV-2) Budget dédié aux moyens humains

En 2017, les charges de personnel prévues sont de 447 319,39 (+ 9,2 % par rapport au prévisionnel de dépenses réelles 2016) dont :

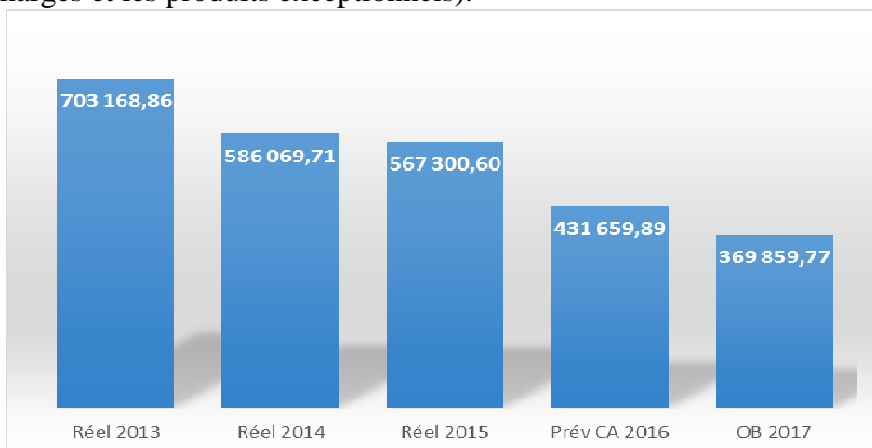
- 16 000 € pour mise à disposition de la Ville de Tanos (maintien par rapport à 2016)
- 20 000 € pour mise à disposition GEIQ
- 406 000 € de masse salariale en augmentation de 6,3% liée :
 - o au recrutement de l'agent d'accueil
 - o à l'augmentation annuelle de 0,8 %
 - o aux augmentations liées à l'ancienneté ou au passage d'échelons

La masse salariale représente environ 23 % des dépenses d'exploitation.

V) EVOLUTION DES EPARGNES

V-1) L'épargne brute :

L'épargne brute est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (ne prend pas en compte les charges et les produits exceptionnels).



V-2) L'épargne nette :

L'épargne nette : il s'agit de l'épargne brute à laquelle on ajoute le remboursement du capital des emprunts ainsi que les charges et les produits exceptionnels.

L'épargne nette donne la capacité d'autofinancement du syndicat pour financer ses investissements.

